

Rapport annuel 2003
Garde Aérienne Suisse
de Sauvetage





Le hangar du Rega-Center à l'aéroport de Zurich-Kloten offre les conditions idéales pour la maintenance et l'abri des aéronefs de la Rega (devant le hangar, un hélicoptère EC 145, dans le hangar, un Agusta).

Page de couverture En 2003, l'acquisition de trois nouveaux jets ambulances «Challenger» CL 604 et de cinq hélicoptères de sauvetage EC 145 a pu être effectuée.

<i>Rétrospective</i>	3
<i>Médecine et aéronautique</i>	4
<i>Opérations</i>	6
<i>Nouvelle base à Zurich</i>	8
<i>Dispositions relatives aux donateurs</i>	9
<i>Organisation</i>	10
<i>Histoire de la Rega</i>	12
<i>Charte de la Rega</i>	14
<i>Adresses</i>	15

La Rega et la Croix-Rouge

La Rega est membre corporatif de la Croix-Rouge (CRS). Elle est représentée par 12 membres sur 97 délégués au sein de l'Assemblée de la Croix-Rouge, l'organe supérieur de la CRS. La plus ancienne et plus grande organisation d'entraide suisse, fondée en 1886, comprend au total 30 organisations membres et six institutions. Celles-ci comptent ensemble environ 400 000 membres et 4700 collaborateurs qui se partagent 2400 postes de travail à plein temps. Environ 65 000 volontaires soutiennent l'organisation du CRS.

En 2003, les tremblements de terre de Boumerdès (Algérie) et de Bam (Iran) ont nécessité plusieurs opérations de secours importantes auxquelles différents partenaires de la CRS ont participé. Le secrétariat de la CRS, la Rega et la Redog ont collaboré dans les deux cas avec le Corps suisse d'aide humanitaire.

En 2003, les activités de la Rega se sont encore accrues. Pour les vols de rapatriement tout comme dans le secteur des hélicoptères, le nombre de missions durant les saisons d'hiver et d'été a augmenté. Le recul constaté dans la branche aéronautique mondiale n'a apparemment pas eu de conséquence importante sur l'activité de rapatriement de la Rega.

Les donatrices et donateurs sont restés fidèles à la Rega; mieux encore: leur nombre a augmenté plus qu'en moyenne et un nouveau record est établi avec environ 1,8 million de cartes de donateur – une confirmation de la grande confiance que les donatrices et donateurs placent dans la Rega. Cette dernière ne travaille d'ailleurs pas seulement par ses missions à justifier cette confiance mais, par exemple, aussi en créant de la visibilité grâce à la présentation de sa comptabilité moderne selon les recommandations Swiss GAAP RPC. Chaque franc dépensé par la Rega, mais aussi chaque franc encaissé peut être vérifié. Les canaux par lesquels l'argent s'écoule à la Rega sont transparents. Et cela, à une époque où les donateurs sont déstabilisés, est encore plus important qu'au cours des années précédentes. Pendant toute son histoire de plus de cinquante ans, la Rega a toujours joué cartes sur table.

Les renouvellements intervenus en 2003 ont également servi la consolidation: les anciens jets ambulances ont été remplacés par de nouveaux Challenger CL 604 qui ont pris leur service avec succès. Parallèlement, cinq hélicoptères de sauvetage du type Agusta ont été remplacés par des Eurocopter EC 145 et ils ont effectué leurs missions sans problèmes. La flotte ne comprend ainsi plus que 13 hélicoptères de sauvetage (jusqu'ici 14). Finalement, la base de Zurich, après un hébergement provisoire de 35 ans – dont la plupart du temps sur le toit de l'hôpital pédiatrique de Zurich – a trouvé un nouveau domicile à côté de l'aérodrome de Dübendorf.

Grâce à l'engagement professionnel des collaboratrices et collaborateurs de la Rega, l'année 2003 enregistre un record d'interventions – et cela sans incident notable. Les activités d'intervention ainsi que les investissements pour l'acquisition de nouveaux hélicoptères de sauvetage et d'avions ambulances ne sont possibles que grâce à nos donatrices et donateurs. Nous les remercions ici de leur fidélité, de leur grande confiance et de leur soutien sous forme de contributions et de dons.

Au nom du Conseil de fondation et de la Direction

Albert Keller
Président du Conseil de fondation

Hans-Peter Kurz
Président de la Direction

L'équipage médical volant: une spécialité de la Rega



La Rega n'est pas imaginable sans une équipe de médecins, d'infirmières et de sauveteurs professionnels.

Rien n'a changé dans la philosophie d'intervention de l'organisation de sauvetage aérien depuis la fondation de la Rega: le but était et reste d'apporter une assistance médicale sur le lieu de l'accident. Avec le temps, cette doctrine s'est imposée dans le monde entier.

Pionnière dans le domaine de la médecine de secours

Les exigences posées au personnel médical de la Rega sont aussi variées qu'élevées. La médecine de secours est ainsi un élément central lors des engagements d'hélicoptères. Dans les bases montagnardes, certaines exigences spécifiques sont à remplir: lors de missions opérationnelles délicates par fort vent dans les hautes montagnes, le sauvetage d'un patient est parfois aussi complexe que les soins médicaux que celui-ci recevra par la suite. Aussi, une grande importance est accordée à la résistance physique et aux aptitudes à se mouvoir sur le terrain des médecins accompagnateurs.

Le travail du médecin en collaboration avec les sauveteurs professionnels est souvent très surmenant et exigeant dans le domaine médical et celui des techniques de sauvetage. En plaine, à côté des interventions en cas d'accident de la circulation et du travail, une grande partie des engagements est constituée par des vols de transfert d'un hôpital à l'autre. Pour ces patients

souvent très gravement blessés ou malades, une surveillance et des soins intensifs prodigués par une équipe médicale sont particulièrement souhaitables.

Aide venue du ciel - aussi à l'étranger

Depuis qu'en Suisse, M. et Mme Tout-le-Monde ont la fièvre du voyage, l'assistance médicale de la Rega en cas d'urgence à l'étranger est devenue une activité importante. Néanmoins, chaque appel d'urgence d'un pays lointain n'aboutit pas, et de





Effectifs de la Rega à fin 2003. Collaborateurs à temps complet ou partiel:

- 41 employés et employés techniques
- 33 pilotes d'hélicoptères
- 23 pilotes d'avions
- 36 chefs d'engagements
- 29 médecins
- 18 infirmières et infirmiers
- 34 sauveteurs professionnels
- 70 employés et employés affectés à la logistique, aux services centraux et à l'administration.

loin, à un rapatriement par l'un des jets ambulances de la Rega. L'éventail des prestations de services va des conseils médicaux par téléphone aux patients et à leurs proches, en passant par des vols de transfert dans un hôpital proche à l'étranger, jusqu'au rapatriement au pays – soit par vol de ligne (avec ou sans accompagnement médical), soit par jet ambulance de la Rega.

Les médecins de la Rega dans ce domaine sont confrontés aux défis les plus divers. On leur demande, à côté d'une vaste formation médicale, en particulier des compétences linguistiques et sociales. Cela est également le cas pour les nurses volantes qui doivent disposer dans leur bagage d'une bonne capacité de s'imposer, d'une expérience des voyages et de la compréhension pour les peuples et cultures étrangers.

La Rega est aussi active après les interventions

L'engagement de la Rega ne se termine pas avec un sauvetage par hélicoptère ou un rapatriement en jet ambulance couronné de succès. Chaque engagement est traité ultérieurement par le service médical: dans le cadre de l'assurance qualité, on analyse si tout s'est déroulé de manière optimale et où se trouvent encore d'éventuels potentiels d'amélioration. Ainsi, aux cours des années, un immense trésor d'expériences s'est constitué précisément dans le secteur de la médecine de voyage. A côté de l'assistance médicale directe, la Rega entend également fournir sa contribution à la solution de problèmes dans le domaine scientifique. D'une manière générale, le service de soins de la Rega s'occupe toujours de patients, après les interventions, qui sont confrontés à des problèmes supplémentaires – que ce soit de nature financière ou personnelle.





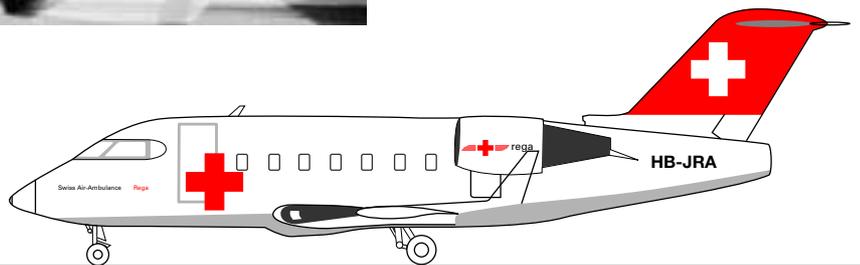
En 2003: forte augmentation des engagements d'hélicoptères

En 2003, les engagements d'hélicoptères ont atteint un sommet: 9'470, soit +8,7%. L'augmentation a été notamment enregistrée dans les interventions primaires (5'753; +15,8%). A l'exception des accidents dus aux avalanches (23; -43,9%) le nombre d'interventions a augmenté dans tous les domaines (voir diagramme).

Les jets ambulances regagent du terrain

Les vols de rapatriement par jet ambulance (799 interventions) ont presque de nouveau retrouvé les chiffres de l'année 2003, après une baisse l'année dernière (703). En revanche, les vols de rapatriement par avion de ligne ont diminué à 372 (-25,2%) par rapport à 2002 (497). Cela est, entre autres, à mettre au compte de la diminution de l'offre du trafic aérien (avions plus petits, moins de destinations et moins de vols).

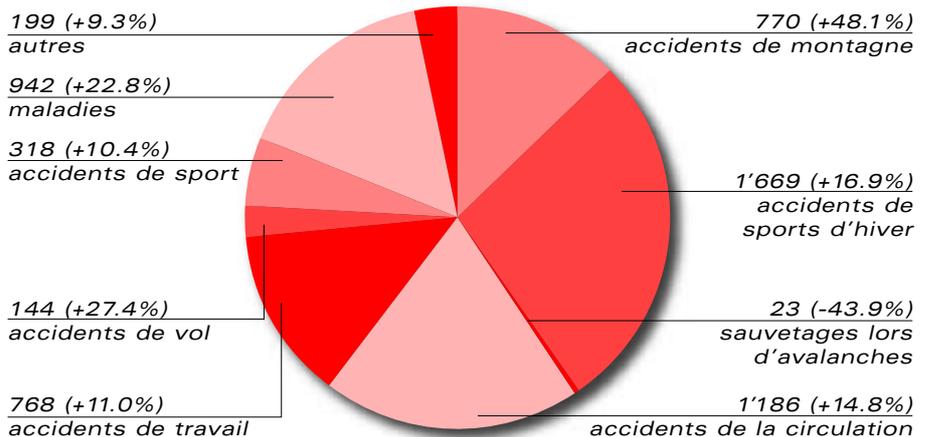
Au total, la Rega a transporté 10'093 patients pendant l'exercice (+963; 10,5%). En 2003, le nombre total des interventions de la Rega (10'641) a été supérieur de 729 à celui de l'année précédente (9'912).



Canadair CL 604 «Challenger»

Envergure	19,61 m
Longueur hors tout	20,86 m
Hauteur	6,45 m
Poids max. au décollage	21'835 kg
Autonomie de vol	6'200 km
Vitesse de croisière	880 km/h
Places pour patients	6 (couchés)

En 2003: 6019 patients lors d'interventions primaires (Variation par rapport à l'année précédente)





Agusta A 109 K2

2 turbines (Arriel 1K) 2x771 CV
 Diamètre du rotor 11,00 m
 Longueur hors tout 13,035 m
 Vitesse de croisière 230 km/h

Eurocopter EC 145

2 turbines (Arriel 1E2) 2x770 CV
 Diamètre du rotor 11,00 m
 Longueur hors tout 13,03 m
 Vitesse de croisière 240 km/h

Interventions de la Rega	2003	2002	en %
Interventions primaires	5753	4966	+15.8
Interventions secondaires	2947	2896	+1.8
Autres	770	850	-9.4
Interventions en hélicoptère	9470	8712	+8.7
Interventions en avion	1171	1200	-2.4
En avion-ambulance	799	703	+13.7
En avion de ligne	372	497	-25.2
Total des interventions de la Rega	10641	9912	+7.4
Autres interventions			
(CAS, ambulances, hélicoptères loués, etc.)	3091	3024	+2.2
Total des interventions	13732	12936	+6.2
Personnes ayant bénéficié d'une assistance médicale	10093	9130	+10.5
Particularités dans le domaine du transport par hélicoptère			
Patients gravement blessés présentant des lésions dorsales	564	486	+16.0
Patients souffrant de blessures à la tête	1903	1575	+20.8
Patients souffrant d'affections cardio-vasculaires	1716	1605	+6.9
Nouveau-nés (jusqu'à l'âge de 4 semaines)	219	264	-17.0
Personnes décédées	415	353	+17.6
Interventions en faveur des agriculteurs de montagne	1009	1058	-4.6
Interventions nocturnes	1985	1704	+16.5

La base Rega de Zurich est chez elle



C'est avec une cérémonie d'inauguration et deux «journées portes ouvertes» que la nouvelle base de Dübendorf a été mise en service le week-end des 10, 11 et 12 mai 2003. Après un hébergement provisoire de 35 ans – dont 31 sur le toit de l'hôpital pédiatrique de Zurich – la base de Zurich a trouvé un domicile définitif à l'aérodrome de Dübendorf.

La base d'hélicoptères de Zurich a une histoire mouvementée derrière elle. Une plateforme d'atterrissage sur l'Hôpital universitaire de Zurich – à l'époque encore Hôpital cantonal – était déjà dans les années 50 l'idée idéale que se faisaient les pionniers de la garde aérienne. Mais les autorités compétentes refusaient sans cesse les demandes d'autorisation de créer une possibilité d'atterrir sur l'aile de l'auditoire de l'Hôpital cantonal de Zurich. En 1972, une étape importante a pu être franchie. A titre d'essai, une base fut autorisée sur le toit de l'Hôpital pédiatrique.

Des autorités critiques

Mais, comme chacun le sait, le provisoire dure. En novembre 1973, le premier hélicoptère ambulance à deux turbines (un Bölkow BO 105 D) fut stationné sur l'Hôpital pédiatrique. Peu à peu, le nombre d'interventions augmentant, l'infrastructure dû aussi être élargie. Pendant sept années, l'équipage de piquet fut logé dans un appartement loué à proximité de l'hôpital. Comme le propriétaire de l'appartement souhaitait utiliser celui-ci pour ses propres besoins, une solution de secours fut trouvée avec l'installation d'un conteneur-bureau provisoire sur le toit de l'hôpital.

Pour des raisons de loi sur l'environnement, les autorités compétentes n'auraient pu accorder une autorisation pour une base définitive que sous des conditions cadre très onéreuses. C'est pourquoi, comme solution de remplacement, 15 sites souhaitables ou possibles ont été évalués dans les environs de Zurich. Le chemin de croix a conduit par quatorze variantes, comme le président de la direction de la Rega, Hans-Peter Kurz, l'affirma lors de l'inauguration, avant qu'on retourne, à la quinzième, à Dübendorf.

Mais la décision interne de la Rega ne suffisait pas. Dans les communes avoisinantes autour de l'aérodrome de Dübendorf, les obstacles politiques s'accumulèrent et furent – après un essai «en campagne» de 15 jours – surmontés au cours de longues négociations. Le 10 septembre 2002, le premier coup de pioche était donné. Et le 9 mai 2003 – peu de temps après la cérémonie d'inauguration – un hélicoptère de la Rega s'envolait de la nouvelle base pour sa première mission dirigée par le responsable de la base, Adrian Ferrari.

Dispositions relatives aux donateurs de la Rega



Afin d'être et de rester une organisation professionnelle de sauvetage par les airs et de disposer de l'équipement nécessaire lui permettant d'intervenir, la Rega dépend de ses donateurs.

Par la contribution minimale suivante, vous deviendrez donateur de la Rega:

Fr. 30.- par personne; Fr. 70.- par famille (parents et leurs enfants n'ayant pas encore 18 ans le jour du versement) ou Fr. 40.- par famille mono-parentale (y compris les enfants n'ayant pas encore 18 ans le jour du versement).

En remerciement de leur soutien, la Rega décharge ses donateurs des frais engagés lors des services d'assistance énumérés ci-contre, effectués ou organisés par elle même, lorsque les assurances, les caisses maladie ou tout autre tiers qui en a le devoir ne remboursent pas, ou que partiellement, les frais des missions:

1. Suisse et Principauté du Liechtenstein

- vols de sauvetage et médicalement nécessaires vers l'hôpital le plus proche pour y recevoir les soins appropriés
- actions de secours par les colonnes du Club Alpin Suisse (CAS)
- actions de recherche en collaboration avec la police et les organisations compétentes, tant que subsiste l'espoir de pouvoir secourir les personnes disparues
- évacuations et missions préventives en cas de menace physique ou matérielle
- vols pour la levée de corps, d'entente avec les autorités compétentes

- vols d'évacuation de gros bétail blessé, malade ou mort jusqu'au prochain endroit accessible par un autre moyen de transport, pour autant que le propriétaire soit en possession d'une carte familiale de donateur de la Rega.

2. Monde entier

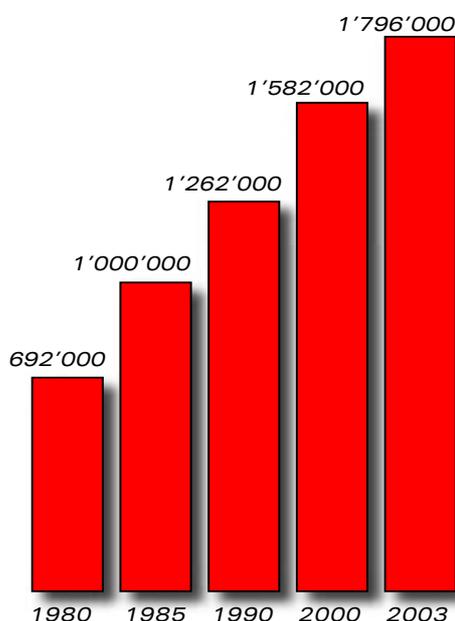
- consultations par la centrale d'intervention de la Rega en cas de problèmes médicaux à l'étranger
- vols de rapatriement médicalement nécessaires vers la Suisse pour les donateurs ayant leur domicile en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein, ainsi que pour les expatriés suisses.

Une contribution à la Rega couvre l'année civile courante. Elle est prise en compte dès son versement. En cas de non-renouvellement, elle échoit le 15 mai de l'année suivante.

La Rega fournit ses prestations d'assistance sans qu'il existe un droit à ces services, car la Rega ne les assume que dans le cadre de ses possibilités en personnel et techniques et des moyens disponibles.

La Rega décide de l'exécution de ses missions en fonction de critères médicaux, sociaux et opérationnels. Elle décide de la forme et du moment de son intervention.

La centrale de la Rega (Tél. 1414) est à la disposition de toute personne en difficulté, blessée ou malade, 24 heures sur 24.



Evolution du nombre de donateurs 1980-2003

L'organisation de la Rega



Conseil de fondation **Garde aérienne suisse de sauvetage**

(élu jusque au 31.12.2006)

*Albert Keller, Uitikon
(président)

Adrian Frutiger, PD dr méd., Trimmis

Marcel Gaille, Onex

Ulrich Graf, Winterthour

Ernst Kohler, Meiringen

*Paul Maximilian Müller, Berne

Anne Ormond-Ronca, Denens

Charles Raedersdorf, Köniz

*Markus Reinhardt, dr en droit, Coire

Giuseppe Savary, dr méd., Locarno

*Prof. Daniel Scheidegger, dr méd.,
Arlesheim

*Franz Steinegger, Flüelen

Otto Wicki, dr méd., Iragna

Daniel Biedermann, Berne,

représentant la CRS

Direction

Hans-Peter Kurz, avocat, président de la

Direction, chef de l'exploitation de vol

Carlo Höfliger, dr méd.,

médecin-chef

Roland Ziegler,

chef des finances

Jakob W. Seitz

(depuis le 1^{er} novembre 2003)

Commissions

Commission médicale

Prof. Daniel Scheidegger, dr méd. (président)

Hôpital cantonal Bâle

Adrian Frutiger, PD dr méd.,

médecin-chef, service des soins intensifs,

Hôpital cantonal, Coire

Giuseppe Savary, dr méd.,

Croce Verde Lugano

Otto Wicki, dr méd.,

médecin-chef émérite

Commission des finances

Paul Maximilian Müller, Berne (président)

Ulrich Graf, Winterthour

Albert Keller, Uitikon

Ernst Kohler, Meiringen

Commission de sauvetage

Marcel Gaille, Onex (président)

Bruno Bagnoud

représentant le Canton du Valais

Richard Elsener

représentant du CAS

Jérôme Felley

représentant du TCS

Markus Frunz,

représentant des téléphériques suisses

Ernst Kohler

conseil de fondation de la Rega

Peter Kolesnik

représentant des compagnies d'hélicoptères

Laurent Krügel

représentant des commandants de police

Bernhard Müller

représentant de l'armée de l'air

Charles Raedersdorf

conseil de fondation de la Rega

Louis Salzmänn

représentant du CAS

Rémy Wenger

représentant de Spéléo Secours

Commission d'élection

Jürg Rothenberger, dr méd., président

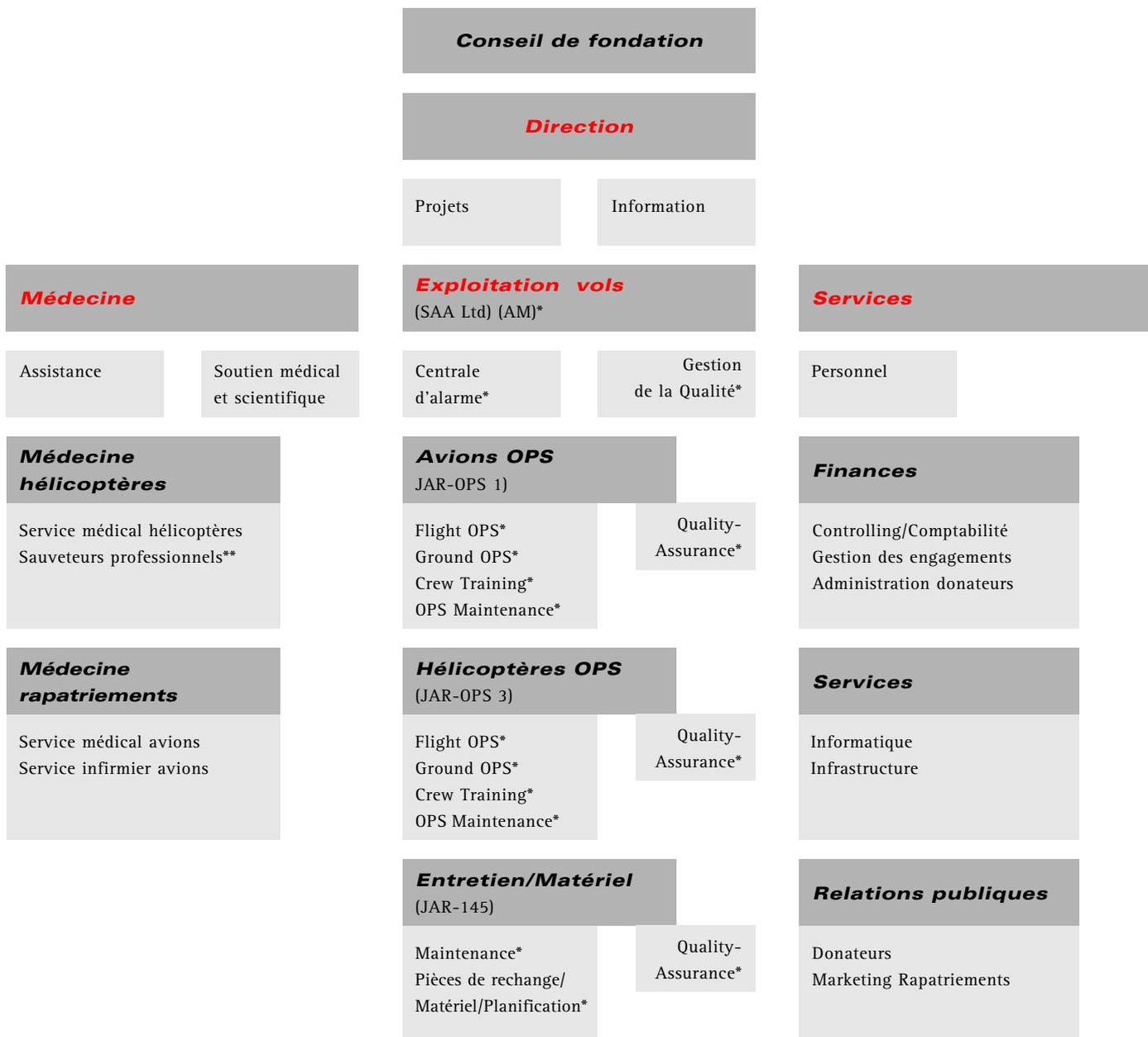
Albert Keller

Marcel Gaille

Hans Neuer, dr méd.

Matthias Walser

*Membres du Comité directeur



** Subordination technique

* Fonction JAR (selon OFAC)

1952-2002

La Rega a 50 ans



La Rega a été fondée le 27 avril 1952, lors de l'assemblée générale de la Société Suisse de Sauvetage (SSS) à Douanne, au bord du lac de Biemme. Le Dr Rudolf Bucher intervint en faveur de la séparation de l'une des branches de la Société Suisse de Sauvetage (SSS) qui s'était spécialisée dans le sauvetage aérien.

Le temps des pionniers

Les précurseurs du sauvetage aérien sont un hôtelier de St-Moritz, Fredy Wissel, et son élève, le pilote professionnel valaisan Hermann Geiger. Après que les premiers parachutistes sauveteurs de la GASS furent formés en Grande-Bretagne en septembre 1952, l'intervention de l'hélicoptère lors d'une mission de sauvetage fit apparaître de nouvelles possibilités le 22 décembre 1952, à Davos. Cet épisode a montré clairement que l'avenir du sauvetage aérien appartenait à l'hélicoptère.

Le développement de la GASS s'est effectivement réalisé dans ce sens. En 1957, elle se vit remettre gracieusement un hélicoptère de type Bell 47 G2 par la Société des Coopératives Suisses.

Un nouveau départ

Le 19 mars 1960, sous l'égide de Fritz Bühler, la GASS est définitivement séparée de la SSS et entièrement réorganisée. L'organisation de sauvetage aérien a été décentralisée et dotée d'une centrale d'alarme. Petit à petit, de nouvelles techniques de sauvetage se sont dévelop-



pées (telles que, par exemple, le filet horizontal), ce qui valut à la Rega la reconnaissance des spécialistes de la profession, en Suisse comme à l'étranger.

A côté du sauvetage en montagne, la Rega prit bientôt en charge le rapatriement de personnes accidentées ou blessées à l'étranger. Dès 1960 furent réalisés les premiers vols de rapatriement au moyen d'un Piaggio P 166 de location.

Privée et indépendante, la Rega n'a jusqu'à aujourd'hui bénéficié d'aucune subvention publique. Ses performances lui ont valu une excellente réputation. En 1965, le Conseil fédéral a donné à l'institution le statut d'organisation auxiliaire de la Croix-Rouge suisse.

L'hélicoptère rouge

La Rega a également su trouver sa place dans l'esprit de la population suisse. L'hélicoptère de la Rega s'est imposé comme le symbole même d'un secours rapide, précis et efficace. Les treize bases de la Rega et de ses partenaires, réparties sur l'ensemble du territoire, assurent une aide rapide, précise et efficace.

Au cours de ses 50 ans d'existence, la Rega a toujours fait œuvre de pionnier. En juin 1973, elle achetait le premier avion ambulance civil du monde, le Lear-Jet 24 D «Henri Dunant». Six mois plus tard, en novembre, elle mettait en service le premier hélicoptère de sauvetage biturbine. Un pas décisif vers le sauvetage aérien moderne a été franchi en 1975, lorsque le Conseil d'Etat du canton de Zurich donna son accord, pour une période d'essai, aux interventions par hélicoptère lors d'accidents de la circulation.



L'association devient fondation

En 1979, les membres actifs de l'association de la Garde Aérienne Suisse de Sauvetage décidèrent de donner à leur organisation le statut de fondation. En même temps, le Dr Fritz Bühler, père de la Garde Aérienne de Sauvetage, fut alors nommé président du Conseil de fondation. En 1980, après le décès de ce dernier, le Conseil de fondation désigna Peter J. Bär comme son successeur.

En 1981, les délégués de la Croix-Rouge suisse ont approuvé l'admission de la Rega comme membre actif de l'organisation humanitaire fondée par Henri Dunant. Depuis, la Rega est membre corporatif de la CRS, ce qui facilite la réalisation de vols de rapatriement du monde entier, en particulier des régions où règnent des troubles.

En 1992, le premier des 15 nouveaux hélicoptères Agusta fut mis en service.

En août 1997, la Rega inaugura son nouveau siège principal à l'aéroport de Zurich-Kloten.

Le 11 novembre 1998, Peter J. Bär, Président de la Fondation, décède subitement.

Le 12 décembre 1998, notre vice-président, Kurt Bolliger, fut élu président du Conseil de fondation. Il fut remplacé dans cette fonction le 31 mai 2000 par le Dr Hannes Goetz, dont le successeur, Albert Keller, a été élu le 17 mars 2002.

La Rega a 50 ans

Le 27 avril 2002, la Rega a fêté son 50e anniversaire au Rega-Center de Zurich-Aéroport, en présence de Mme Ruth Dreifuss, conseillère fédérale. Au cours de l'année, des journées portes ouvertes ont été organisées dans toutes les bases Rega et



ont attiré quelque 72 000 visiteurs au total.

Dans le cadre de son jubilé, la Rega a également organisé le congrès international «Airmed 2002» du 17 au 20 septembre, à Interlaken, auquel ont participé des spécialistes de la médecine aérienne et du sauvetage aérien.

Nouvelle base, nouveaux avions, nouveaux hélicoptères

Le 18 octobre 2002, la nouvelle base Rega Bâle a été mise en service à l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse.

Le 15 novembre 2002, deux nouveaux jets ambulances Challenger CL 604 du constructeur Bombardier ont été transférés à Zurich-Kloten.

Le 12 décembre 2002, le premier de cinq nouveaux hélicoptères de sauvetage EC 145 a été remis à la Rega chez Eurocopter à Donauwörth (D).

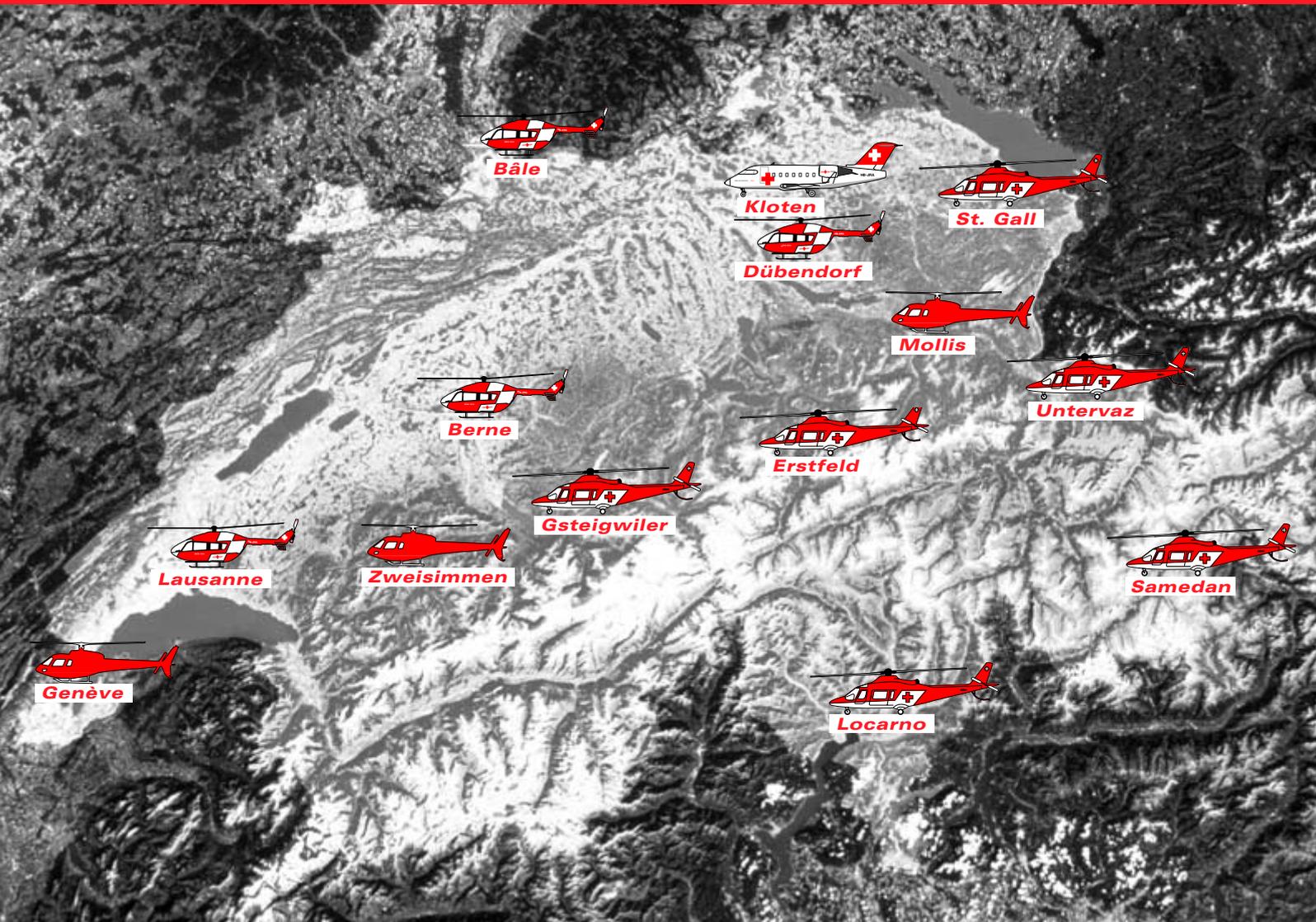
EC 145 en mission

En janvier 2003, le troisième CL 604 est entré en service.

L'un après l'autre, les nouveaux hélicoptères de sauvetage Eurocopter EC 145 ont été remis à leurs équipages en 2003, à Bâle (12 mars), Lausanne (4 avril), Berne (30 juin) et Zurich (23 octobre). Le cinquième sert d'hélicoptère de réserve. Le 14 mars, le EC 145 de Bâle a effectué sa première mission.

Le 9 mai 2003, la base de Zurich a emménagé dans le nouveau hangar de l'aérodrome de Dübendorf après un hébergement provisoire de 31 ans sur l'Hôpital pédiatrique de Zurich.

Adresses



Secrétariat

Rega-Center
Case postale 1414
8058 Zurich-Aéroport
Téléphone 044 654 33 11
Fax 044 654 33 22
E-mail: info@rega.ch
www.rega.ch

Informations pour donateurs

Téléphone 0844 834 844
Fax 044 654 32 48

Service d'information (médias)

Téléphone 044 654 37 37
Fax 044 654 37 88

Bases hélicoptères Rega

Basel	Postfach	4030	Basel-Flughafen	061 325 29 66
Bern	Flughafen	3123	Belp	031 819 65 11
Gsteigwiler	Postfach 149	3812	Wilderswil	033 828 90 30
Erstfeld	Reussstrasse 40	6472	Erstfeld	041 882 03 33
Lausanne	Case postale 216	1000	Lausanne 30	021 647 11 11
Locarno	Aeroporto	6596	Gordola	091 745 37 37
Samedan	Plaza Aviatica 6	7503	Samedan	081 851 04 04
St. Gallen	Postfach 320	9015	St. Gallen	071 313 99 33
Untervaz	Postfach	7204	Untervaz	081 300 09 99
Dübendorf	Überlandstr. 229	8600	Dübendorf	044 262 13 13

Bases hélicoptères partenaires

Genève	Hôpitaux Universitaires de Genève			
	Base Hélicoptère	1217	Meyrin	022 798 00 00
Mollis	Heli-Linth AG	8753	Mollis	055 612 33 33
Zweisimmen	BOHAG	3770	Zweisimmen	033 729 90 00



1. L'idée de base

Dans nos activités, nous appliquons les principes de la Croix-Rouge. Nous sommes membre corporatif de la Croix-Rouge.

Nous sommes une organisation non-commerciale, notre but n'est pas le profit économique.

Nous sommes une organisation privée qui, grâce à un financement privé, poursuit une activité indépendante au service des patients.

Nous sommes une entreprise nationale, soutenue par la population suisse. C'est la raison pour laquelle notre activité s'exerce principalement en territoire helvétique.

2. Notre mission

Nous apportons, par les airs, une aide rapide et professionnelle, 24 heures sur 24.

Cette assistance autorise également des consultations médicales ou l'emploi de nos systèmes de communication en cas d'urgence.

Nos services s'adressent à tout patient ou tout cas d'urgence en général.

Nous amenons la médecine d'urgence, notamment le médecin, au patient.

Nos interventions se distinguent par :

- un personnel spécialisé et qualifié sachant évaluer en toute responsabilité les risques liés aux interventions les plus diverses.
- un équipement optimal dans le domaine de la technique du sauvetage, de la technique médicale et aéronautique.

Dans l'intérêt des patients et contre la commercialisation du sauvetage aérien, nous engageons en priorité nos propres moyens lors de nos interventions.

3. Notre environnement

Nous sommes conscients que notre travail peut éventuellement être en conflit avec la protection de l'environnement. La connaissance de ce problème est le premier pas et le pas essentiel menant à tout agissement responsable.

Nous comprenons sous le terme d'agissement responsable, l'égard et le respect optimum face à la société comme à l'environnement.

La protection de l'environnement ne concerne pas uniquement la direction d'entreprise ni uniquement le trafic aérien. Chaque collaboratrice et chaque collaborateur agit, dans le cadre de toute tâche qui lui est attribuée, en toute responsabilité.

4. Partenariat

Nous agissons en qualité de partenaire juste et fiable et concentrons nos interventions sur les domaines du sauvetage aérien, de l'aviation ambulancière et de la consultation en cas d'urgence.

5. Nos finances

Grâce à nos donateurs et à leurs dons, il nous est possible de construire une infrastructure de sauvetage aérien. Les coûts directs de nos interventions sont pris en charge par les assurances ou caisses-maladie.

Nos donateurs bénéficient d'avantages financiers en cas de besoin d'intervention de la Rega. Ces avantages ne sont pas d'ordre contractuel, et ne sauraient donc être considérés comme des indemnités d'assurances.

Les interventions d'urgence et les interventions au bénéfice de l'intérêt

général sont effectuées indépendamment du fait que les frais soient couverts ou non.

6. Nos collaboratrices et collaborateurs

Nos collaboratrices et nos collaborateurs sont un facteur essentiel de notre succès. Une importance particulière est donc attachée à :

- l'identification des collaboratrices et des collaborateurs avec l'organisation et sa mission,
- l'indépendance et la responsabilité,
- la satisfaction sur les lieux du travail. Nous voulons atteindre cela grâce à :
- une formation de base et une formation continue de perfectionnement à tous les niveaux,
- une vaste information interne,
- des conditions de travail actualisées.

7. Notre organisation interne

Nous jouissons de structures d'organisation qui laissent reconnaître clairement les compétences, les responsabilités ainsi que les lignes de conduite. Les compétences et les responsabilités sont reconnues et respectées par nos collaboratrices et nos collaborateurs de tous rangs, ainsi que par le Conseil de fondation.

Nous accordons une grande importance au droit de décision de nos collaboratrices et de nos collaborateurs.



ec 145

eucopt
air 1420 Company

rega 

Garde Aérienne Suisse de Sauvetage
Case postale 1414
8058 Zurich-Aéroport
Téléphone 044 654 33 11
Fax 044 654 33 22
www.rega.ch